



Assemblée générale du p'ti Vilco, samedi 24 février 2018, à 19h

Etaient présents :

Serge et Yveline Lascar, Jackie Dusseaux, Jean-Pierre et Claudette Esnault, Françoise Le Thuy, Pierrette Lutin, Jean-Claude Chaumet, Jacky et Yveline Grezzani, Jacques Martin, Christine Dominguez, Adélaïde Delaporte-Mendes, Gilles et Amélie Delton, Françoise Fresnel, Jean-Marc Cannel (?), Françoise Houel, Claude - Jean Delabarre, Philippe Panier, Catherine Schmitgen, Dominique Dubs, Roger et Monique Le Faucheur, Louis Mas, Stéphanie Collot, Claude et Catherine Delhaye, Mme Mascher. (Soit 29 personnes).

Pouvoirs (8) :

Denis Bordas à Serge Lascar, Joëlle Bordas à Yveline Lascar, Stéphanie Rodrigues à Catherine Delhaye, Tony Damoville à Claude Delhaye, F. Boubet à Philippe Panier, Michel Gouy à Jean-Pierre Esnault, Michelle Gouy à Claudette Esnault, Joëlle Grimaldi à Françoise Houel.

Ordre du jour :

- rapport moral
- rapport financier
- les projets
- modification des statuts
- élection du collège solidaire
- questions diverses

Rapport moral

Le but de l'association

Animation d'un lieu de vie à Villeconin

Le café associatif

Les dépôts-vente

La gestion du p'ti Vilco

Le collège solidaire : nomination, fonctionnement, réunions

Le conseil d'animation : organisation, fonctionnement, réunions,
partage des tâches

Les associations partenaires

La grande majorité des associations de Villeconin
et d'autres de la vallée de la Renarde

Et des actions concertées avec

Les parents d'élèves de Villeconin/Souzy la Briche (Association CDEI)

AFM Téléthon et Max pizzas

L'équipe des randos de la peur

(Nous étudions toujours toutes les propositions)

Et bien sûr, la municipalité de Villeconin pour les locaux mis à disposition.

Les activités proposées ont séduit et la confiance est maintenue.

Les activités réalisées en 2017

- Les repas à thèmes : escapade hongroise, potages et spécialités vietnamiennes, pasta partie, soirée italienne, grillades vietnamiennes, beaujolais nouveau, Kig ha farz. Chaque repas est limité à une quarantaine de personnes, taille de la salle oblige.

- Les dégustations et ateliers culinaires : brunch, galettes des rois, macarons, huîtres et assiettes de la mer, soupe Pho Bo.

- Les ateliers et expositions, divers et variés animés par des acteurs locaux : tisanes, fleurs de Bach, la maison no déchets, permaculture, huiles essentielles, massages, du son analogique au son numérique, écriture, souffle et voix, origami, réglages photo, découverte des plantes sauvages comestibles, peinture sur porcelaine, initiation aux échecs.

Merci à tous les adhérents qui organisent ces ateliers, ces expositions et ces repas
Vous aussi avez envie de faire partager vos passions, nous vous attendons.

- Les soirées animation, culturelles, musicales :

le bœuf musical ouvert à tous chaque dernier vendredi du mois,

projection-débat « Lascaux », Friday Replay, Bernard chanteur-compositeur,

veillée contes du Caquetoire,

projections de films à thèmes le plus souvent agrémentées de l' « assiette du p'ti Vilco ».

- Les journées vide-dressings.

- Les expositions artistiques organisées et mises en scène tous les mois par 101Fluences.

- Et 5 jours par semaine tout au long de l'année, le dépôt-vente de pain (remarque : la qualité du pain a baissé, notamment la tradition) et le café associatif.

Le café associatif a ouvert en moyenne 38 heures par semaine durant 48 semaines

Durant l'année 2017 ont été servis :

620 repas

4 434 boissons chaudes (cafés, thés, chocolats)

3 444 boissons fraîches (jus de fruits, sodas, bières).

Les bénévoles ont consacré plus de 4 000 heures d'activité sur les 11 mois de fonctionnement.

Un grand merci à toute l'équipe d'animation qui se démène chaque semaine pour

assurer ces services.

Nous sommes aujourd'hui 26 bénévoles mais pas encore assez nombreux pour assurer sereinement toutes ces tâches et les 38 heures d'ouverture chaque semaine. (L'idéal serait d'être 10 bénévoles de plus).

Venez participer à ce projet de lieu de vie à Villeconin même pour 2 ou 3 heures par semaine. Rejoignez-nous !

Questions et commentaires sur le rapport moral : pas de question ni de commentaire. Rapport adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Lancement de l'activité « café associatif » le 10 septembre 2016.

L'année 2017 est donc le premier exercice complet d'activité.

Il est assez conforme aux prévisions réalisées fin 2016, soit un budget de 20 000 € sur une année pleine, mais marqué par des investissements en vaisselle et matériels représentant presque 10% des charges globales (démarrage de l'activité), d'autres investissements votés (projets) sont en cours de réalisation.

2017

Recettes	20 200 €
Café associatif	12 003
Repas	5 537
Cotisations adhérents	2 460
Subventions	200
Dépenses	17 014 €
Achats marchandises (café ass,repas)	15 010
Achat matériel et vaisselle, entretien	1 476
Variations de stock	-43
Charges (assurances, licences...)	571

Résultat de l'année	3 186 €	
Au 31/12/17	Banque 4 743 €	Caisse 773 €
	Stocks 1 942 €	

Des projets (sonorisation, vidéo, mobilier, vaisselle, jeux...) ont été votés fin 2017 pour un montant global de 2 500 euros, ils sont en cours de finalisation.

Le résultat d'exploitation du café associatif s'est élevé à 3 186 € pour 11 mois d'activité soit 289 € de moyenne mensuelle.

Hors cotisations d'adhésion, ce résultat est de $(3 186 - 2 460) / 11$ soit 66 € de moyenne mensuelle.

Les cotisations 2018, collectées à partir de septembre 2017, ont été revues à la baisse, considérant que le café associatif pouvait fonctionner correctement avec un

montant d'adhésion à minima.

Des tarifs préférentiels ont été mis en place pour les couples et les familles, cela a entraîné une légère baisse des cotisations globales assortie d'une augmentation du nombre d'adhérents.

Questions et commentaires sur le rapport financier

Suggestion : Il faudrait racheter ou récupérer des tables et chaises pliantes pour l'été ; en effet lorsqu'on met les tables dehors, la salle du café est vide et ce n'est pas très convivial.

Question : qui décide des projets ? Réponse : nous pensons qu'ils peuvent être décidés par le collège solidaire. Après vérification du CR de l'AG 2017, les projets décrits et en cours de finalisation ont été évoqués en AG, devant le public présent et donc approuvés. Cependant, nous allons vérifier si nous avons des obligations par rapport à la législation.

Question : les personnes de passage au café sont-elles toujours soumises à l'euro d'adhésion ? Réponse : oui, l'adhésion d'1 euro est valable un mois, et si la personne revient plusieurs fois, l'adhésion annuelle est obligatoire.

Vote du rapport financier

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Les projets pour 2018

Gestion du 14 juillet, du 11 novembre et de certaines activités en collaboration avec la mairie

Ateliers : propositions spontanées des membres adhérents

Soirées thématiques : théâtre, projections et débats, cuisine du monde

Les spéciales fêtes : Saint Patrick, Beaujolais nouveau...

La cuisine par et pour les jeunes

De nouveaux dépôts-vente

Les concours de fléchettes, jeu de palets, jeux de société

Les soirées matchs...

et toujours l'étude de vos propositions...

Modification des statuts ?

Article 9 : Assemblée générale ordinaire

Article actuel :

« L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an dans les 2 mois suivant la clôture de l'exercice à savoir le 1er mars de chaque année. »

Or, la clôture de l'exercice correspond à la clôture comptable, laquelle se pratique couramment le 31 décembre.

Ce qui est réalisé pour notre association, d'où cette date de convocation fin février.

Nous vous proposons donc de remplacer l'article ci-dessus par

« L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an dans les 2 mois suivant la

clôture de l'exercice comptable. »

Vote de la modification de l'article 9 :

Après lecture de l'article 9 des statuts de l'association « au p'ti Vilco », les personnes présentes à l'AG décident à l'unanimité de laisser l'article 9 en l'état initial. Il sera précisé dans le règlement intérieur : « avant le 1er mars de chaque année ».

Élection du collège solidaire

Le collège actuel (8 personnes) démissionne et se représente :

Françoise Houel, Amélie Delton, Dominique Dubs, Jackie Dusseaux, Catherine et Claude Delhayé, Yveline et Serge Lascar.

Il y a un appel à candidatures : 2 volontaires se présentent : Jean-Claude Chaumet et Christine Dominguez.

Le collège solidaire, composé de 10 personnes, est élu à l'unanimité.

Nous remercions les membres de l'ancien collège et souhaitons la bienvenue aux 2 nouveaux membres.

Questions diverses

- Problème avec l'ordinateur, il n'accepte pas le fonds de caisse à 100 euros au lieu de 60 : Serge a fait une demande auprès du gestionnaire du logiciel.
- Il n'y a pas de fonds de caisse pour le pain... Le matin, il y a souvent des problèmes de monnaie. Une demande sera faite au boulanger pour avoir un fonds de caisse. Un trieur de pièces serait pratique...
- un paiement par carte contact serait-il possible ? Réponse : Il n'y a pas assez de débit, le matériel a un coût et le fonctionnement est soumis à des contraintes de connexions, de coûts et de suivi bancaire.
Actuellement, la comptabilité de la caisse est faite tous les 15 jours.
- Pense-t-on garder le système du collège solidaire ? (Échos comme quoi cela ne fonctionnerait pas bien... Certaines personnes ne rentreraient pas dans l'association à cause de ce système... Des critiques internes seraient formulées devant les clients et renverraient une image négative du café associatif).
Réponse : les décisions sont prises par l'ensemble du collège solidaire et celui-ci est prêt à discuter avec les adhérents qui le désirent.
- Remarque : les murs du café sont libres à partir du 15 mai 2018 car 101Fluences arrête les expositions. Nous aurons certainement des expositions ponctuelles et bien sûr d'autres activités...
- Il est demandé un fond musical pour la convivialité... Nous nous renseignons...

Fin de l'assemblée générale à 20h40 suivi du verre de l'amitié

Merci de votre participation !